

liste
UNEF
et non-syndiqués



SOS-Inscription

Comme tous les ans au mois de juillet, des milliers de bacheliers sont pénalisés par le système Ravel. Grâce à l'UNEF, plusieurs dizaines d'entre eux ont trouvé une place à Paris IV.

Le 27 janvier, nous votons aussi pour les CROUS (Centres régionaux des œuvres Universitaires et Scolaires). Ils gèrent les bourses, les cités-U, les resto-U...

Avoir des élus UNEF dans ces centres, c'est l'assurance de voir nos revendications élaborées collectivement, de voir celles-ci défendues, d'avoir des comptes-rendus.

A Paris IV, l'UNEF a saisi les autorités compétentes sur les questions suivantes:

SANTE : au conseil d'administration du 17 dec 1993, nous avons demandé l'installation d'une infirmerie dans tous les centres de Paris IV (après de nombreuses demandes, celle de la Sorbonne a été obtenue). Nous avons également revendiqué l'installation de distributeurs de préservatifs dans le cadre de la prévention contre le SIDA.

AIDE SOCIALE : l'UNEF a obtenu 50% du budget du FAVE (Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante) soient consacrés à des aides sociales ponctuelles. L'information sur les droits (FAVE, exonération...) a été faite régulièrement. Les élus UNEF sont ensuite les seuls à avoir siégé dans les commissions pour qu'un maximum d'étudiants touchent ces droits.

Etudiants Etrangers.

La carte d'étudiant devrait donner droit à la carte de séjour.

Exigeons l'égalité des droits et condamnons les pseudos syndicats-type CNS, qui les accablent de tous les maux, et les traitent d'«profiteurs» (sic!).

Budget de misère

Il s'annonce mal : le taux d'encadrement financier baisse. Conséquence : surcharge des cours ! Et l'autre qui voulait réformer la loi Falloux ?

Fonds de tiroir pour le public, gros magot pour le privé, vive le 16 janvier !

Au CA du 17 dec 1993, ils ont fait adopter une motion sur le plan social étudiant (1991), demandant que certaines mesures soient appliquées: construction de cités-U, demi-tarif sur les transports, augmentation du taux des bourses et du nombre de boursiers. L'UNEF s'était battue avec les étudiants contre la réforme de l'ALS.

RESTO-U : en 1991, nous avons lutté pour que le resto-U de Clignancourt, qui allait être détruit, soit déplacé, ce que le CROUS de Paris refusait. Après quelques milliers de pétitions et plusieurs délégations, la lutte a payé !

SECURITE : avant l'incendie de la sorbonne, l'UNEF était déjà intervenue sur cette question. Après cet accident grave, une pétition sur les conditions de sécurité avait circulé : depuis, des travaux ont été réalisés à Clignancourt, Gay-Lussac...

Deux étudiants de Paris IV figurent sur les listes UNEF au CROUS : ils n'hésiteront pas à se faire les porteurs de vos exigences.

**EN VOTANT UNEF AU CROUS, LE 27 JANVIER
EXIGEONS PLUS DE JUSTICE SOCIALE**

ETUDIER EST UN DROIT, PAS UN PRIVILEGE

Bureaux de vote : Sorbonne (Hall des Amphis)-Clignancourt (Resto-U)-Resto-U Mazet, Mabillon-Grand Palais (Resto-U)-Bvd Malherbes etc.